

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DU CONSEIL

\*\*\*\*\*

PRIMATURE

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

\*\*\*\*\*



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

\*\*\*\*\*

# FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

PÉRIODE DE TRANSITION

Juillet 2021



**SYNTHESE DU  
DOCUMENT DE LA  
FEUILLE DE ROUTE  
DU GOUVERNEMENT  
DE TRANSITION**

---

**Juillet 2021**

---



L'élaboration de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition est basée sur une approche participative. Elle a consisté en la recherche documentaire, la planification des actions par les Ministères sectoriels et autres Institutions de la République puis leur regroupement et leur consolidation par un Comité Technique mis en place au sein du Secrétariat Général du Gouvernement.

**La présente Feuille de Route ne se substitue pas au prochain Plan National de Développement (2022-2026) et ne constitue pas un document de programmation budgétaire.**

**Par conséquent, les actions relatives à l'amélioration des conditions de vie des Tchadiens et la relance économique seront prises en charge dans le cadre du prochain Plan National de Développement.**

La présente synthèse met en évidence les trois (03) axes du document de la Feuille de Route qui a pour objectif global d'assurer la continuité de l'Etat et de mettre en œuvre les actions de la Transition.

### **1. Synthèse des actions prioritaires de la Transition**

Partant des actions recensées auprès des Institutions et Départements ministériels, il se dégage 123 actions prévues dans le cadre de la Transition dont le coût des actions pour lesquelles des financements sont à rechercher (Budget Etat et/ou PTF) est de 841,29 milliards de FCFA. Le coût des actions pour lesquelles les financements sont potentiellement acquis s'élève à 155,27 milliards de FCFA.

### **2. Répartition des actions de la transition par axe et par coût**

<b>Axes</b>	<b>Coût (en MDS de FCFA)</b>	<b>%</b>	<b>Coût des actions avec financement disponible (en MDS de FCFA)</b>	<b>Coût des actions avec financement à rechercher (en MDS de FCFA)</b>
<b>Axe 1 : Renforcement de la Sécurité et de la Défense</b>	298,63	30,0%	11,63	287,00
<b>Axe 2 : Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale</b>	424,27	42,6%	129,53	294,74
<b>Axe 3 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de Droit</b>	273,65	27,5%	14,10	259,55
<b>Total</b>	<b>996,56</b>	<b>100,0%</b>	<b>155,27</b>	<b>841,29</b>

L'analyse met en exergue la répartition du coût de chaque axe de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition. Il ressort de celle-ci que l'axe 2 relatif à l'organisation du Dialogue et Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale représente 42,6% du coût global de la Feuille de Route, soit 424,27 milliards de FCFA.





### 3. Répartition du coût indicatif de fonctionnement et d'investissement des organes de Transition

Organes	Coût (en milliards de FCFA)	%
Présidence du Conseil Militaire de Transition	14,9	37,3%
Primature	3,0	7,6%
Conseil National de Transition	22,0	55,0%
<b>Total</b>	<b>40,0</b>	<b>100,0%</b>

Le coût de fonctionnement et d'investissements des organes de Transition est donné à titre indicatif pour la période de transition. Il est à observer que le Conseil National de Transition absorbe plus de la moitié du coût global.

### 4. Stratégie de mobilisation de ressources pour le financement de la Feuille de Route

Les actions de transition prévues dans la présente Feuille de Route du Gouvernement de Transition seront financées d'une part par le Budget de l'Etat, d'autre part par les partenaires au développement et les pays amis.

La réussite de la transition dépendra en partie de la mobilisation accrue des ressources supplémentaires. Celles-ci peuvent être obtenues par les stratégies suivantes :

- l'organisation d'un Colloque ou d'une Conférence avec les bailleurs de fonds pour le financement de la Feuille de Route ;
- l'organisation de missions de négociations bilatérales.

### 5. Chronogramme des actions de la Transition

Le chronogramme des actions de la Transition prend en compte les axes selon un ordre de priorité chronologique de mise en œuvre et indique également les Institutions, les Organes spéciaux et les Départements ministériels responsables de leur réalisation.

**Les actions prévues à l'axe 1 portant sur la sécurité et la défense relèvent des activités ordinaires et continues de l'Etat mais essentielles pour l'organisation du Dialogue National Inclusif prévu à l'axe 2 (Tableau 2) , pour déboucher sur l'axe 3 dont les actions doivent conduire à la réforme de textes juridiques suivant les résolutions issues du Dialogue ainsi qu'à l'organisation d'un référendum constitutionnel et des élections générales libres et transparentes (Cf tableau 1).**

Ces élections contribueront ensuite à la mise en œuvre des actions qui conduiront à la consolidation de notre Etat de droit et de la démocratie.





CDe l'organisation du Dialogue National Inclusif, se dégageront des résolutions fortes pour l'élaboration d'un projet de Constitution qui sera validé par voie référendaire et qui débouchera sur des élections générales.

**Tableau 1 : Chronogramme indicatif de la séquence Dialogue/Constitution/Elections**

Actions	2021										2022								
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Mobilisation de financements pour la Feuille de Route																			
Dépôt du rapport préparatoire du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI)																			
Tenue du Dialogue National Inclusif																			
Rédaction et validation du projet de Constitution																			
Organisation d'un Referendum Constitutionnel																			
Réforme de textes en application des résolutions du Dialogue National Inclusif																			
Préparation, Organisation et tenue des élections générales																			

Les actions indicatives à mettre en œuvre durant chacune de ces phases sont présentées dans le tableau ci-après :







## **6. Mécanisme de mise en œuvre de la Feuille de Route**

La coordination, le suivi et l'évaluation constituent un mécanisme très important pour la réussite de la mise en œuvre de la Feuille de Route. Ainsi, deux (02) organes sont prévus : un Haut Comité de Pilotage et un Comité Technique.

### **6.1. Haut Comité de Pilotage (HCP)**

Le Haut Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre de Transition est une instance qui a pour mission de superviser et d'orienter la mise en œuvre globale de la Feuille de Route. A ce titre, il est chargé notamment de :

- donner les orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- appuyer la recherche et la mobilisation de financement de la Feuille de Route ;
- évaluer les progrès accomplis par les départements sectoriels dans la mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- adopter les rapports annuels de mise en œuvre de la Feuille de Route.

### **6.2. Comité Technique (CT)**

Organe technique de mise en œuvre de la Feuille de Route, le Comité Technique présidé par le Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement a pour mission principale d'assurer la coordination technique, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de Route. Il reçoit les orientations du Haut Comité de Pilotage et veille à leur exécution. A ce titre, il est chargé notamment de :

- s'assurer l'exécution des orientations données par le Haut Comité de Pilotage ;
- faciliter la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- consolider les rapports de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de Route produits par les Départements ministériels.

Des textes réglementaires préciseront les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement du Haut Comité de Pilotage et du Comité Technique.

## **7. Recommandations**

L'élaboration de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition met en évidence des actions pour lesquelles des ressources additionnelles doivent être mobilisées.

Ainsi, il est recommandé pour le financement des actions de la transition de :

- organiser un Colloque ou une Conférence avec les bailleurs de fonds ;
- organiser des missions de négociations bilatérales.

La Feuille de Route est un document de référence pour le Gouvernement de Transition et les Partenaires au Développement. Elle est dynamique et pourrait être réajustée à l'issue du Dialogue National Inclusif et des progrès accomplis dans sa mise en œuvre.





**DOCUMENT  
PRINCIPAL DE LA  
FEUILLE DE ROUTE  
DU GOUVERNEMENT  
DE TRANSITION**



---

**Juillet 2021**

---



# Sommaire

1.	Contexte et justifications _____	10
2.	Objectifs de la Feuille de Route _____	11
3.	Résultats attendus _____	11
4.	Approche méthodologique _____	12
5.	Cohérence de la Feuille de Route avec les Politiques et Stratégies existantes _____	12
6.	Synthèse des actions de Transition _____	13
7.	Analyse des actions de la Transition par axes _____	14
8.	Coût indicatif des organes de la Transition _____	22
9.	Stratégie de mobilisation de ressources pour le financement de la Feuille de Route _____	22
10.	Chronogramme de la mise en œuvre des actions de Transition _____	23
11.	Recommandations _____	25
12.	Annexes _____	26

## LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1** : Cohérence de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition avec les Politiques et Stratégies de développement

**Tableau 2** : Synthèse des actions de Transition par coût, nombre d'actions et disponibilité du financement

**Tableau 3** : Répartition du coût des actions de Transition par axes

**Tableau 4** : Coût de fonctionnement et d'investissement des organes de Transition

**Tableau 5** : Répartition du financement de la Feuille de Route selon la disponibilité

**Tableau 6** : Chronogramme indicatif de la séquence Dialogue/Constitution/Elections





## 1. Contexte et justifications

Le Tchad, à l'instar d'autres pays de la sous-région et ceux de l'espace G5 Sahel, traverse une situation sécuritaire particulièrement difficile.

Le 11 avril 2021, une incursion d'un groupe de rebelles, en provenance de la Libye et dont le dessein est de perturber le scrutin présidentiel pluraliste, a tenté de déstabiliser le pays. Cette incursion a causé le décès tragique du Maréchal du Tchad, IDRIS DEBY ITNO, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées.

Le Tchad ainsi que les pays amis ont ressenti une douleur indescriptible de cette disparition inattendue dont les effets ont été immédiats sur le plan sécuritaire : attaques simultanées notamment au Lac Tchad et aux frontières des pays voisins.

Cette disparition a entraîné une vacance du pouvoir dans le pays. C'est dans ce contexte particulier que le Conseil Militaire de Transition a été mis en place après le refus du Président de l'Assemblée Nationale d'assurer la vacance de pouvoir. Le Conseil Militaire de Transition a immédiatement pris contact avec les acteurs politiques, la société civile et les leaders religieux pour réfléchir sur les organes de transition.

C'est ainsi qu'une Charte de Transition instituant les organes de la transition à savoir le Conseil Militaire de Transition (CMT), le Conseil National Transition (CNT) et le Gouvernement de Transition (GT) a été promulguée en date du 21 avril 2021. Conformément à cette Charte, un Premier Ministre de Transition civil a été nommé par Décret N°0004/PCMT/2021 du 26 avril 2021.

Suite à la médiation initiée par la communauté internationale et après de larges consultations politiques, un Gouvernement de Transition a été mis en place le 02 mai 2021 sur proposition du Premier Ministre. Ce Gouvernement de transition a présenté son programme politique devant l'Assemblée Nationale le 14 mai 2021 pour le vote de confiance qui l'a adopté à l'unanimité.

Il importe de souligner que le processus de transition en cours bénéficie du soutien multiforme de la Communauté Internationale notamment de l'Union Africaine à travers le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS), de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ainsi que des pays amis.

Pour la réussite de la Transition, le Gouvernement se dote d'une Feuille de Route qui sert de cadre de référence pour les organes de transition et dans leurs relations avec les Pays amis et les partenaires au développement. Cette Feuille de Route du Gouvernement de Transition définit les orientations stratégiques et certaines priorités du Gouvernement dans cette phase de Transition.





Il faut noter que cette période de transition est marquée par une crise économique, sanitaire et humanitaire exacerbée par un ralentissement des activités économiques et la suspension des appuis budgétaires. C'est pourquoi, la mobilisation des ressources est une nécessité absolue et urgente pour financer les actions durant cette phase de transition.

La présente Feuille de Route, élaborée sur la base des Hautes Orientations du Conseil Militaire de Transition, du Programme Politique du Gouvernement et des contributions des différents Départements ministériels, constitue un document de référence pour le processus de transition et la mobilisation des ressources additionnelles.

## **2. Objectifs de la Feuille de Route**

La Feuille de Route du Gouvernement de Transition vise à assurer notamment la continuité de l'Etat, à préserver les acquis de paix et de stabilité, à poursuivre les projets et programmes de développement en vue de créer toutes les conditions propices à l'organisation des élections générales, libres, transparentes et crédibles aux termes de la transition.

### **2.1 Objectif global**

La Feuille de Route du Gouvernement de Transition se fixe comme objectifs d'assurer la continuité de l'Etat et de mettre en œuvre les actions de la Transition tout en respectant les engagements bilatéraux et multilatéraux du Tchad.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

Pour faciliter l'atteinte de l'objectif global, trois (03) axes majeurs sont retenus par la Feuille de Route du Gouvernement de Transition. Il s'agit de :

- Renforcer la Sécurité et de la Défense ;
- Organiser le Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale ;
- Renforcer la Bonne Gouvernance et de l'Etat de Droit.

## **3. Résultats attendus**

La mise en œuvre des actions concrètes prévues dans cette Feuille de Route du Gouvernement de Transition permettra d'atteindre les résultats ci-après :

- la sécurité et l'intégrité du territoire national sont assurées et le désarmement des civils est effectif ;
- la lutte contre le terrorisme est accentuée ;





- la sécurité des Institutions de la transition, des personnes et des biens est assurée ;
- l'unité nationale et la paix sont garanties ;
- l'Etat de droit et la démocratie sont consolidés ;
- la gouvernance économique et financière est améliorée ;
- le Dialogue National Inclusif est organisé ;
- le referendum constitutionnel, les élections libres, démocratiques, transparentes et apaisées sont organisés ;
- le climat socio-politique est apaisé ;
- les engagements internationaux sont respectés par le Tchad.

#### **4. Approche méthodologique**

L'élaboration de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition est basée sur une approche participative. Elle a consisté en la recherche documentaire, la planification des actions par les Ministères sectoriels et autres Institutions de la République puis leur regroupement et leur consolidation par un Comité Technique mis en place au sein du Secrétariat Général du Gouvernement.

**La présente Feuille de Route ne se substitue pas au prochain Plan National de Développement (2022-2026) et ne constitue pas un document de programmation budgétaire.**

**Par conséquent, les actions relatives à l'amélioration des conditions de vie des Tchadiens et la relance économique seront prises en charge dans le cadre du prochain Plan National de Développement.**

#### **5. Cohérence de la Feuille de Route avec les Politiques et Stratégies existantes**

L'élaboration de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition a été réalisée dans l'esprit de la mise en cohérence avec les Politiques et Stratégies de développement existantes et en parfaite adéquation avec le Programme Politique du Gouvernement présenté à l'Assemblée Nationale le 14 mai 2021.

Au plan national et international, les axes de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition sont cohérents avec les Objectifs de la Vision 2030, les axes du PND 2017-2021, les cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) et les Objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine comme indiqué dans le tableau ci-dessous.





**Tableau 1 : Cohérence de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition avec les Politiques et Stratégies de développement**

<b>AXES FEUILLE DE ROUTE DE LA TRANSITION</b>	<b>OBJECTIFS DE LA VISION 2030</b>	<b>AXES PND 2017-2021</b>	<b>CIBLES ODD 2030 DES NATIONS UNIES</b>	<b>OBJECTIFS AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE</b>
A1 : Renforcement de la Sécurité et de la Défense	E2/Promouvoir le renforcement de la sécurité intérieure et extérieure (frontières)	A1 : Renforcement de l'unité nationale	ODD 17	11, 13, 17, 18
A2 : Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale	E1/Renforcer et consolider l'unité nationale/la paix/la justice/l'équité et la cohésion sociale	A2 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de droit	ODD 16	1, 4, 10, 12, 19, 20
A3 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de droit	E2/Promouvoir la gouvernance	A2 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de droit	ODD 5, 10, 13	8, 9, 14, 15

## **6. Synthèse des actions de Transition**

Partant des actions recensées auprès des Institutions et Départements ministériels, il se dégage **123** actions prévues dans le cadre de la Transition dont le coût des actions pour lesquelles des financements sont à rechercher (Budget Etat et/ou PTF) est de **841,29 milliards de FCFA**. Le coût des actions pour lesquelles les financements sont potentiellement acquis s'élève à **155,27 milliards de FCFA**.





**Tableau 2 : Synthèse des actions de Transition par coût, nombre d'actions et disponibilité du financement**

Intitulé des axes	Coût total des actions (en MDS de FCFA)	Nombre total d'actions	Coût des actions avec financement disponible (en MDS de FCFA)	Nombre d'actions avec financement disponible	Coût des actions avec financement à rechercher (en MDS de FCFA)	Nombre d'actions avec financement à rechercher
Axe 1 : Renforcement de la Sécurité et de la Défense	298,63	22	11,63	7	287,00	15
Axe 2 : Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale	424,27	46	129,53	19	294,74	27
Axe 3 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de Droit	273,65	55	14,10	26	259,55	29
<b>TOTAL</b>	<b>996,56</b>	<b>132</b>	<b>155,27</b>	<b>52</b>	<b>841,29</b>	<b>71</b>

La déclinaison des différentes actions de Transition qui seront présentées ci-dessous se fera en tenant compte du réalisme de leur mise œuvre dans la limite de la période de Transition et conformément à la disponibilité de ressources qui seront mobilisées.

## **7. Analyse des actions de la Transition par axes**

L'analyse met en exergue la répartition du coût de chaque axe de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition. Il ressort de celle-ci que l'axe 2 relatif à l'organisation du Dialogue et Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale représente **42,6%** du coût global de la Feuille de Route, soit **424,27 milliards de FCFA**.

**S'agissant de l'axe 1 en lien avec le Renforcement de la Sécurité et de la Défense,** il convient de rappeler que la défense de la patrie et de son intégrité territoriale est un devoir absolu pour tout citoyen.

Les Forces de Défense et de Sécurité doivent être mobilisées pour assurer l'intégrité territoriale du pays en toute circonstance.





Le Tchad doit également composer avec l'insécurité dans les régions frontalières en proie à des cycles de violences. Ces actions ont pour corollaire l'infiltration clandestine des groupes armés et l'afflux massif des réfugiés à l'intérieur de nos frontières.

L'immensité des frontières du Tchad avec les pays voisins et ceux du bassin du Lac-Tchad ainsi que l'instabilité de ces pays rendent nos frontières poreuses et facilitent le grand banditisme, l'immigration clandestine, le trafic d'êtres humains, le mercenariat et l'orpaillage clandestin. A ce titre, un redéploiement stratégique des Forces de Défense et de Sécurité s'impose à nos frontières.

En matière de sécurité intérieure, en cette période transitoire, la mobilisation des Forces de sécurité intérieure (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Garde Nationale et Nomade du Tchad) est un impératif.

La paix tant souhaitée par tous ne peut cohabiter avec la détention illégale et généralisée des armes de guerre. La stratégie du Gouvernement de Transition pour le désarmement se focalisera, d'une part, sur le recours à la restitution volontaire des armes à travers des campagnes de sensibilisation, de remise volontaire d'armes de guerre, de dénonciation, de récupération et de fouilles systématiques dans le respect des textes en vigueur, d'autre part.

Il n'est pas vain de rappeler dans cet axe, suivant les orientations du Conseil Militaire de Transition, maintenir la paix, la sécurité et la stabilité sur l'ensemble du territoire est une condition pour la mise en place d'un processus électoral transparent et libre.

En outre, les intentions bellicistes des mouvements terroristes tels que la secte Boko Haram ont fragilisé le système sécuritaire par les incursions récentes perpétrées aux confins du Lac-Tchad et aux frontières de certains pays voisins.

Une surveillance accrue du dispositif sécuritaire s'impose pour éviter le risque des incursions répétitives des mouvements armés, bien que ces mesures engendrent des coûts financiers et moyens matériels supplémentaires. Par ailleurs, l'engagement des forces tchadiennes dans les différents théâtres des opérations de lutte contre le terrorisme, notamment dans l'espace G5 Sahel fait peser de lourdes charges sur le budget de l'Etat, au détriment des dépenses sociales et de l'investissement public dans les infrastructures.

Le Tchad doit maintenir les Forces de Défense et de Sécurité engagées dans les différents théâtres des opérations extérieures (bilatérales, régionales, sous régionales et multilatérales) dans les mêmes conditions de fond et de forme et ce, conformément à la philosophie du défunt Maréchal du Tchad. Aussi, il convient de soutenir le renforcement en effectif et en équipements de la Force Mixte Tchad - Soudan pour préserver les acquis de la stabilité et de la sécurité à nos frontières avec le Soudan.

Faut-il le rappeler, le Tchad consacre plus de 30% de son budget national au financement des actions liées à la défense et à la sécurité.





Les actions de cet axe occasionnent un coût de **298,63 milliards de FCFA**, soit **30,0%** du coût global de la Feuille de Route pour un nombre total de **22 actions**. Sur ce montant, **11,63 milliards de FCFA** pour 7 actions pour lesquelles des financements (Etat et/ou PTF) sont éventuellement mobilisables et **287,00 milliards de FCFA (15 actions)** restent à rechercher.

Le Gouvernement de Transition poursuivra entre autres :

- l'équipement des Forces de Sécurité Intérieure ;
  - le recrutement et la formation des recrues des forces de sécurité intérieure ;
  - la reconstitution des capacités tactiques et opérationnelles de l'armée réduites suite aux dernières incursions des mouvements armés ;
  - la lutte contre le terrorisme dans la région ;
  - le respect des engagements pris par le Tchad.

**Concernant cet Axe**, des actions concrètes seront mises en œuvre principalement par la Présidence de la République, la Primature et les Départements ministériels suivants :

1. Ministère chargé de la Réconciliation Nationale et du Dialogue ;
2. Ministère Délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre ;
3. Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration ;
4. Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
5. Ministère de la Culture et de la Promotion de la Diversité ;
6. Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale ;
7. Ministère des Finances et du Budget ;
8. Ministère de la Santé Publique et de la Solidarité Nationale ;
9. Ministère des Affaires Foncières, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
10. Secrétariat Général du Gouvernement.

**En ce qui concerne l'axe 2 portant sur l'Organisation du Dialogue, la Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale**, le Gouvernement veillera à ce que la période de Transition ne soit l'occasion ni d'exactions ni d'actes de vengeances préjudiciables à la cohésion de la Nation.

Il poursuivra ses efforts de sensibilisation afin d'apaiser les tensions communautaires et parvenir ainsi à une cohabitation pacifique pour que le vivre ensemble entre tous les Tchadiens soit une réalité de tous les jours.

Tous les acquis de paix seront consolidés par des initiatives tendant à renforcer la confiance dans les institutions républicaines. La solidarité nationale, la sauvegarde de notre diversité sociale et culturelle constituent un gage pour assurer la prospérité dans notre pays.





Dans cet axe, seront prises également en compte toutes les actions du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réinsertion (DDR) ainsi que toutes celles tendant à la préservation du dialogue politique, interreligieux et social en vue d'enraciner la concorde nationale tant souhaitée par nos compatriotes.

De même, le dialogue et la réconciliation ont été prophétiquement lancés par le regretté Maréchal du Tchad lors de sa tournée presque d'adieu dans le Tchad profond où il avait pardonné religieusement tous les opposants de l'intérieur comme de l'extérieur à regagner leur pays et vivre avec les leurs. C'est sur cette base que le Conseil Militaire de Transition a inséré dans la structure du Gouvernement de Transition un Ministère chargé de la Réconciliation Nationale et du Dialogue.

L'action du Gouvernement de Transition visera à amener nos compatriotes de tout âge confondu ainsi que toutes les forces vives du pays et de la diaspora à s'unir et à écarter toutes tentatives de divisions et de clivages de tous ordres pour se tourner résolument vers l'avenir.

C'est pourquoi, il sera organisé le plus tôt possible, un Dialogue National Inclusif de toutes les forces vives de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

Ce dialogue n'éluera aucun sujet d'intérêt national. Il décidera d'un nouveau contrat social pour notre peuple. Le Conseil Militaire de Transition et le Gouvernement seront les garants d'un dialogue apaisé, inclusif et bénéfique pour le pays. Ce dialogue pourrait être **organisé durant les mois de novembre-décembre 2021**.

La mise en œuvre de cet Axe est estimée à **424,27 milliards de FCFA**, soit **42,6%** du coût global de la Feuille de Route pour **46 actions**. Sur ce montant, **129,53 milliards de FCFA** pour **19 actions** pour lesquelles des financements (Etat et/ou PTF) sont éventuellement mobilisables et **294,74 milliards de FCFA (27 actions)** restent à rechercher.

Cet axe regroupe les principales actions suivantes :

- la mise en œuvre d'un programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) ;
- l'organisation des activités en faveur de la sauvegarde de l'unité nationale et de la paix sociale ;
- la relance des négociations avec les partenaires sociaux pour la signature du pacte social ;
- la réactivation du Comité Mixte de Sécurité ;
- l'organisation de campagnes de sensibilisation sur la paix et le vivre ensemble ;
- la mise en place des cadres de concertation ;
- l'apaisement du climat social ainsi que l'épanouissement de la jeunesse ;
- la mise en place du cadre du Dialogue National Inclusif ;
- la préparation et la tenue du Dialogue National Inclusif ;





- la sensibilisation et la facilitation de la participation des Tchadiens de l'étranger au Dialogue National Inclusif ;
- l'opérationnalisation des comités de réconciliation et paix ;
- l'organisation d'un dialogue social à travers un forum urbain national ;
- l'organisation du symposium des femmes sur la paix et la sécurité ;
- l'organisation des formations et sensibilisation en matière des résolutions des conflits sociaux ;
- la formation des leaders religieux, traditionnels sur la résolution pacifique des conflits et la protection des enfants ;
- l'organisation du carnaval des quartiers et provinces ;
- la promotion des valeurs civiques pour la sauvegarde de l'unité nationale et la paix sociale ;
- la mobilisation des Tchadiens de l'étranger pour la participation à l'effort national de sauvegarde de l'unité nationale, de la stabilité et de la paix sociale dans notre pays ;
- l'organisation des activités d'information, d'éducation, de communication et de couverture médiatique ;
- l'organisation d'un symposium interculturel ;
- l'organisation des missions de négociation avec les groupes armés ;
- le regroupement et prise en charge des ex combattants sur des sites ;
- le paiement des dépenses du personnel de l'Armée.

**Concernant cet Axe**, des actions concrètes seront mises en œuvre par le Gouvernement et principalement par les Départements Ministériels suivants :

1. Ministère Délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre ;
2. Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration ;
3. Ministère de la Réconciliation Nationale et du Dialogue ;
4. Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Tchadiens de l'Etranger ;
5. Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale ;
6. Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
7. Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et de la Concertation Sociale ;
8. Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfance ;
9. Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique ;





10. Ministère des Affaires Foncières, de Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
11. Ministère de la Communication ;
12. Ministère de la Culture et de la Promotion de la Diversité ;
13. Ministère du Développement Touristique et de l'Artisanat ;
14. Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de l'Entreprenariat ;
15. Secrétariat Général du Gouvernement.

**L'axe 3 relatif au Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de Droit,** le Gouvernement mettra en place un système par lequel la puissance publique et chaque citoyen resteront soumis au respect du droit. Ce système sera fondé sur le principe essentiel du respect des normes juridiques.

Dans cet Axe, il sera également question de la réforme du système judiciaire, de la consolidation de la bonne gouvernance, de la mise en œuvre des réformes visant à renforcer et moderniser le fonctionnement des Institutions de l'Etat.

Le Gouvernement de Transition élaborera un projet de nouvelle Constitution tenant compte des aspirations profondes du peuple tchadien conformément aux conclusions du Dialogue National Inclusif. Ce projet de Constitution aura pour ambition l'établissement des institutions fortes, capables de garantir la justice, la paix et la démocratie. Le Gouvernement de Transition est déterminé à assurer la transparence et la crédibilité des prochaines élections générales et à permettre à tous les Tchadiens des deux sexes en âge de voter, de jouir de leurs droits civiques et politiques.

Les élections qui suivront la période de transition permettront d'installer le Tchad dans une trajectoire de paix par une dévolution pacifique du pouvoir.

Il conviendrait conformément à la Volonté du regretté Maréchal du Tchad, IDRIS DEBY ITNO et aux différentes recommandations des rapports diagnostics réalisés dans toutes les composantes de la gouvernance (politique, sociale, économique et financière, etc.) d'améliorer la qualité de la gouvernance publique dans notre pays.

Dans le but de restaurer la confiance entre la population et les institutions, une lutte implacable sera menée contre la mauvaise gouvernance, le népotisme, l'exclusion et la corruption en vue de canaliser les ressources publiques au profit du bien-être de la population, de crédibiliser les Institutions de la République et d'assurer l'équité et la justice sociale.

A ce titre, il faut intensifier les actions de contrôle administratif et juridictionnel à travers les institutions compétentes. De même, les gestionnaires des deniers publics sont soumis à l'obligation de rendre compte.





La mise en œuvre de ces actions prévues dans cet axe a un coût de **273,65 milliards de FCFA**, soit **27,5%** du coût global de la Feuille de Route. Sur ce montant, **14,10 milliards de FCFA** pour **26 actions** pour lesquelles des financements (Etat et/ou PTF) sont éventuellement mobilisables et **259,55 milliards de FCFA (29 actions)** restent à rechercher.

Les actions de cet axe portent notamment sur :

- la réalisation de la cartographie sur la situation des Droits de l'Homme ;
- la mise en place d'une commission de vérification des cas de détentions illégales ;
- la ratification des instruments juridiques internationaux pertinents en matière des Droits de l'Homme ;
- la sensibilisation sur l'éducation à la citoyenneté et à la cohabitation pacifique ;
- la vulgarisation des textes sur l'accès au droit et à la justice pour tous ;
- la traduction des codes disponibles en arabe ;
- la vulgarisation des textes de transition ;
- l'organisation des colloques et semaines sur les problématiques de paix, de l'Etat de droit et de démocratie ;
- le monitoring des médias ;
- la sensibilisation des partenaires bilatéraux et multilatéraux sur le respect des engagements pris par le Tchad en matière de démocratie et de bonne gouvernance ;
- l'élaboration et la validation d'un projet de Constitution ;
- la mise à jour du fichier électoral ;
- l'élaboration et l'adoption d'un code électoral consensuel ;
- l'organisation d'un Référendum Constitutionnel ;
- la prise en charge du contentieux électoral ;
- l'organisation des élections générales ;
- la mobilisation d'une assistance technique en appui à l'organisation des élections ;
- l'opérationnalisation du budget programme en prélude au basculement ;
- la promotion de la transparence dans les opérations de commande publique en facilitant l'accès du public à l'information ;
- la poursuite de l'amélioration des pratiques des corps de contrôle sur les standards internationaux ;
- le développement et l'amélioration du Système d'information des finances publiques ;
- le renforcement de la transparence dans toutes les étapes du processus budgétaire ;
- la promotion des valeurs morales, sociales et culturelles par les canaux de communication artistiques ;





- la réalisation d'un état des lieux de la gestion foncière dans les chefs-lieux des Provinces ;
- la poursuite de la réforme du cadre légal régissant le foncier, l'urbanisme et l'habitat au Tchad ;
- l'organisation du troisième Recensement Général de la Population, de l'Habitat et de l'Agriculture (RGPHA).

Les actions prévues dans cet axe seront mises en œuvre par le Gouvernement, la Cour Suprême, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), les Organes spéciaux chargés des élections et principalement par les Départements ministériels suivants :

1. Ministère de la Réconciliation Nationale et du Dialogue ;
2. Ministère de la Justice et des Droits Humains ;
3. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
4. Ministère de la Communication ;
5. Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Tchadiens de l'Etranger ;
6. Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration ;
7. Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
8. Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale ;
9. Ministère de la Culture et de la Promotion de la Diversité ;
10. Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et de la Concertation Sociale ;
11. Ministère des Affaires Foncières, de Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme ;
12. Ministère des Finances et du Budget ;
13. Secrétariat Général du Gouvernement.





**Tableau 3 : Répartition du coût des actions de Transition par axes**

<b>Axes</b>	<b>Coût (en milliards de FCFA)</b>	<b>%</b>
<b>Axe 1 : Renforcement de la Sécurité et de la Défense</b>	298,63	30,0%
<b>Axe 2 : Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale</b>	424,27	42,6%
<b>Axe 3 : Renforcement de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de Droit</b>	273,65	27,5%
<b>Total</b>	<b>996,56</b>	<b>100,0%</b>

## **8. Coût indicatif des organes de la Transition**

L'évaluation de la prise en charge des organes de transition est estimée à 40 milliards de FCFA. Ce coût indicatif prend en compte notamment les dépenses de fonctionnement et d'investissements au profit de la Présidence du Conseil Militaire de Transition, de la Primature ainsi que du Conseil National de Transition.

**Tableau 4: Coût de fonctionnement et d'investissement des organes de Transition**

<b>Organes</b>	<b>Coût (en milliards de FCFA)</b>	<b>%</b>
<b>Présidence du Conseil Militaire transition</b>	14,9	37,3%
<b>Primature</b>	3,0	7,6%
<b>Conseil National de Transition</b>	22,0	55,0%
<b>Total</b>	<b>40,0</b>	<b>100,0%</b>

## **9. Stratégie de mobilisation de ressources pour le financement de la Feuille de Route**

Les actions de transition prévues dans la présente Feuille de Route du Gouvernement de Transition seront financées d'une part par le Budget de l'Etat, d'autre part par les partenaires au développement et les pays amis.

La réussite de la transition dépendra en partie de la mobilisation accrue des ressources supplémentaires. Celles-ci peuvent être obtenues par les stratégies suivantes :

- l'organisation d'un Colloque ou d'une Conférence avec les bailleurs de fonds pour le financement de la Feuille de Route ;
- l'organisation de missions de négociations bilatérales.





**Tableau 5 : Répartition du financement de la Feuille de Route selon la disponibilité**

	<b>Disponibilité du financement (en milliards de FCFA)</b>	<b>%</b>
<b>Disponible</b>	155,27	15,6%
<b>A Rechercher</b>	841,29	84,4%
<b>Total</b>	<b>996,56</b>	<b>100,0%</b>

## **10. Chronogramme de la mise en œuvre des actions de Transition**

Le chronogramme des actions de la Transition prend en compte les axes selon un ordre de priorité chronologique de mise en œuvre et indique également les Institutions, les Organes spéciaux et les Départements ministériels responsables de leur réalisation.

**Les actions prévues à l'axe 1 portant sur la sécurité et la défense relèvent des activités ordinaires et continues de l'Etat mais essentielles pour l'organisation du Dialogue National Inclusif prévu à l'axe 2 (Annexe 1), pour déboucher sur l'axe 3 dont les actions doivent conduire à la réforme de textes juridiques suivant les résolutions issues du Dialogue ainsi qu'à l'organisation d'un référendum constitutionnel et des élections générales libres et transparentes (Cf tableau 6).**

Ces élections contribueront ensuite à la mise en œuvre des actions qui conduiront à la consolidation de notre Etat de droit et de la démocratie.

De l'organisation du Dialogue National Inclusif, se dégageront des résolutions fortes pour l'élaboration d'un projet de Constitution qui sera validé par voie référendaire et qui débouchera sur des élections générales.





**Tableau 5 : Répartition du financement de la Feuille de Route selon la disponibilité**

Actions	2021												2022								
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
Mobilisation de financements pour la Feuille de Route																					
Dépôt du rapport préparatoire du Comité d'Organisation du Dialogue National Inclusif (CODNI)																					
Tenue du Dialogue National Inclusif																					
Rédaction et validation du projet de Constitution																					
Organisation d'un Referendum Constitutionnel																					
Réforme de textes en application des résolutions du Dialogue National Inclusif																					
Préparation, Organisation et tenue des élections générales																					

## 1.2 Mécanisme de mise en œuvre de la Feuille de Route

La coordination, le suivi et l'évaluation constituent un mécanisme très important pour la réussite de la mise en œuvre de la Feuille de Route. Ainsi, deux (02) organes sont prévus : un Haut Comité de Pilotage et un Comité Technique.

### 1.2.1 Haut Comité de Pilotage (HCP)

Le Haut Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre de Transition est une instance qui a pour mission de superviser et d'orienter la mise en œuvre globale de la Feuille de Route. A ce titre, il est chargé notamment de :

- donner les orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- appuyer la recherche et la mobilisation de financement de la Feuille de Route ;
- évaluer les progrès accomplis par les départements sectoriels dans la mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- adopter les rapports annuels de mise en œuvre de la Feuille de Route.





### **1.2.2 Comité Technique (CT)**

Organe technique de mise en œuvre de la Feuille de Route, le Comité Technique présidé par le Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement a pour mission principale d'assurer la coordination technique, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de Route. Il reçoit les orientations du Haut Comité de Pilotage et veille à leur exécution. A ce titre, il est chargé notamment de :

- s'assurer l'exécution des orientations données par le Haut Comité de Pilotage ;
- faciliter la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de la Feuille de Route ;
- consolider les rapports de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Feuille de Route produits par les Départements ministériels.

Des textes réglementaires préciseront les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement du Haut Comité de Pilotage et du Comité Technique.

## **11. Recommandations**

L'élaboration de la Feuille de Route du Gouvernement de Transition met en évidence des actions pour lesquelles des ressources additionnelles doivent être mobilisées.

Ainsi, il est recommandé pour le financement des actions de la transition de :

- organiser des missions de négociations bilatérales ;
- organiser un Colloque ou une Conférence avec les bailleurs de fonds.





**ANNEXE 1 :**

**Chronogramme indicatif  
du processus du Dialogue  
National Inclusif**







**ANNEXE 2 :**  
**Matrice des actions  
de la période  
de Transition**

Annexe 2 : Matrice des actions de la période de transition																								
ACTION	DELAI DE REALISATION 2021 DELAI DE REALISATION 2022																							
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9						
RESULTAT ATTENDU	COÛT DE L'ACTIVITE EN FCFA																		DEPARTEMENT MINISTERIEL / INSTITUTION RESPONSABLE	SOURCE DE FINANCEMENT	DISPONIBILITE DU FINANCEMENT (DISPONIBLE / A RECHERCHER)			
<b>AXE 1 : Renforcement de la Sécurité et de la Défense</b>																								
Acquisition de moyens roulants et pièces de rechange																				Les moyens roulants et pièces de rechange sont acquis	21 278 023 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Dotation en carburants et lubrifiants																				La dotation en carburants et lubrifiants est assurée	27 483 017 960	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Acquisition d'équipements techniques et des infrastructures de l'Armée de l'Air																				Les équipements techniques et les infrastructures de l'Armée de l'Air sont acquis	36 698 835 410	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Réalisation de travaux et équipements de Génie Militaire																				Les travaux et équipements du Génie Militaire sont réalisés	12 112 971 400	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Formation et entraînement des Forces de Défense et de Sécurité																				La formation et l'entraînement des Forces de Défense et de Sécurité sont assurés	9 011 572 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Organisation des missions et transport																				Les missions et le transport de l'Armée sont assurés	3 159 146 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Acquisition de fournitures et matériels de bureau																				Les fournitures et matériels de bureau sont acquis	3 083 540 500	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	D
Locations et charges locatives																				Les locations et charges locatives sont assurés	1 083 316 200	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat	D
Acquisition de matériels et équipements de la Direction Générale de la Réserve Stratégique (DGRS)																				Les matériels et équipements de la Direction Générale de la Réserve Stratégique (DGRS) sont acquis	139 090 444 000	Présidence de la République	Etat	R
Transmission et T.I.C de l'Armée																				La transmission et les T.I.C de l'Armée sont assurés	1 937 126 860	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	D
Subventions des Offices Chargés des Anciens Combattants et Victimes de Guerres																				Les Offices Chargés des Anciens Combattants et Victimes de Guerres sont subventionnés	3 981 419 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat	R
Prise en charge des services de santé des Armées																				Les services de santé des Armées sont pris en charge	12 735 452 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R
Création d'un second Commissariat Central de Police pour la ville de N'Djamena et d'autres Commissariats d'Ordre Public à N'Djamena et dans les Provinces																				Les services de Police sont rapprochés de la population	5 000 000 000	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R

Recrutement sur titre de 200 Techniciens (Informaticiens, Statisticiens, Juristes et Médecins, etc.)						Les besoins spécifiques en personnel du Ministère comblés	1 440 000 000	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat	R	
Opérationnalisation des Sous-Groupements Mobiles d'Intervention de Police (SGMIP) dans certaines Provinces de grande importance						Les manifestations sont bien gérées et le Maintien de l'Ordre est assuré	4 083 609 600	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R	
Recrutement et la formation de 1 000 agents de la GNNT						Les capacités humaines de la GNNT sont renforcées	924 988 000	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	Etat	D	
Opérationnalisation des dispositifs sécuritaires de la GNNT dans toutes les provinces						La GNNT est opérationnelle dans toutes les provinces du pays	2 149 740 000	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation	Etat	D	
Contribution à la mise en œuvre des engagements pris par le Tchad par la campagne lancée par le Réseau d'Action International sur les Armes Légères (IANSA)						Les détenteurs d'armes s'engagent à participer aux efforts du vivre ensemble paisible	50 000 000	Ministère de la Culture et de la promotion de la Diversité	Etat/PTF	D	
Actualisation de la stratégie de lutte et Intensification des activités des services chargés de lutte contre le Terrorisme						Des réseaux terroristes sont identifiés et démantelés	4 730 000 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre /Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale /Ministère de la Reconciliation Nationale et du Dialogue /Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R	
Intensification des contrôles aux frontières						Les frontières du pays sont sécurisées	2 400 000 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre /Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration /Ministère des Finances et du Budget	Etat	D	
Renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale sur diverses thématiques (lutte contre le trafic illicite transfrontalier, commerce des armes et substances interdites, ...)						La coopération bilatérale et multilatérale sur diverses thématiques est renforcée	200 000 000	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Tchadiens de l'Etranger /Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale	Etat	R	
Renforcement de la sécurité aux frontières par une cartographie nationale						La sécurité aux frontières par une cartographie nationale	6 000 000 000	Ministère des Affaires Fondières, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme	PTF	R	
<b>Coût de l'Axe 1</b>							<b>298 633 201 930</b>				
<b>Axe 2 : Organisation du Dialogue et Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale</b>											
Organisation des missions de négociation avec les groupes armés						Les accords de paix sont signés avec les groupes armés	3 000 000 000	Présidence/Ministère de la Reconciliation Nationale et du Dialogue	Etat/PTF	R	
Regroupement et prise en charge des ex combattants sur des sites						Les ex combattants sont regroupés et pris en charge sur des sites	3 500 000 000	Ministère de la Reconciliation Nationale et du Dialogue/Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre	Etat/PTF	R	
Réactivation du Comité Mixte de Sécurité pour la ville de N'Djamena						La Ville de N'Djamena et ses environs sont sécurisés	3 168 000 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre/Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R	

Réactivation du Comité Mixte de Sécurité dans les Chefs lieux des Provinces					Les Provinces sont sécurisées	5 004 000 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre/Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R
Recrutement de 2500 Gardiens de la Paix					2500 gardiens de la paix sont recrutés	7 875 000 000	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat	R
Equiptement en moyens roulants du GMIP et les Sous-GMIP (242 Toyota Hard-Up 200)					La mobilité du GMIP est effective et la sécurité de la population est assurée	8 712 000 000	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R
Acquisition de drones de surveillance					Les drones sont acquis	8 000 000 000	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat	R
Opérationnalisation du service de vidéosurveillance de la Police Nationale					Les principaux axes et artères stratégiques de la ville de NDjamena et ses environs sont couverts par le dispositif de vidéosurveillance.	3 500 000 000	Ministère de la Sécurité Publique et de l'Immigration	Etat/PTF	R
Intensification de la sensibilisation des différentes communautés pour une cohabitation pacifique impliquant fortement les autorités traditionnelles, les leaders religieux et d'opinion					Les campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique sont organisées sur l'ensemble du territoire national	450 000 000	Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation	Etat/PTF	R
Appui à la communication pour le changement social de perception et de comportement à travers les canaux artistiques (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, porte à porte.....)					Les populations sont sensibilisées sur l'adhésion au désarmement	50 000 000	Ministère de la Culture et de la Promotion de la Diversité	Etat/PTF	D
Organisation de missions de plaidoyer auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux					Les missions de plaidoyer auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux sont effectuées	500 000 000	Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale/Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Tchadiens de l'Etranger	Etat/PTF	R
Elaboration et mise en œuvre d'un projet de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent par la culture en vue de leur réinsertion					Le projet de lutte contre le terrorisme et l'insertion des ex-terroriste est élaboré et mis en œuvre	25 468 387 000	Ministère de la Réconciliation Nationale et du Dialogue/Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre/Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale /Ministère de la Culture et de la promotion de la Diversité /Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique	Etat/PTF	R
Mise en œuvre du processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR)					Le processus de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) est mis en œuvre	123 018 000 000	Ministère délégué à la Présidence du Conseil chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre/Ministère de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale/Ministère de la Sécurité et de l'Immigration/Ministère de la Réconciliation Nationale et du Dialogue/Ministère de l'Administration du territoire	Etat/PTF	R
Opérationnalisation des comités de réconciliation et paix					Les comités de paix et de réconciliation sont mis en place, formés et équipés	2 000 000 000	Ministère de la Réconciliation Nationale et du Dialogue	Etat/PTF	R
Relance des négociations avec les partenaires sociaux pour la signature du pacte social					Le pacte social est validé et signé	250 000 000	Prime/Ministère de la Réconciliation Nationale et du Dialogue social	Etat	D
Organisation d'un dialogue social à travers un forum urbain national					Un forum réunissant tous les acteurs du développement urbain est organisé et des recommandations sont faites sur les enjeux urbains	100 000 000	Ministère des Affaires Foncières, du Développement de l'Habitat et de l'Urbanisme	Etat/PTF	D







